

AVENANT AUX RÈGLES PARTICULIÈRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PIT BIKE 2014

Catégorie Pro :

Peuvent prétendre participer à ce Championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ, NCA, NCB, NPP ou internationale. Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross. Catégories et cylindrées **(à partir de 13 ans)**.

Catégorie Amateur :

Classement à la journée uniquement. Peuvent prétendre participer à ce championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ NCB, NPP et Licence à la journée. Catégories et cylindrées **(à partir de 13 ans)**.

Fait à Paris, le 12 mai 2014